FREDON
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

39 Rue Alexandre Blanc
84000 AVIGNON
Tel : 04 90 27 26 70
www.fredon.fr/paca

Siret : 393 962 089 00024
Ape : 9411Z / Statut juridique : 8420
N° formation : 93 84 03100 84
N° agrément conseil : PA01014
N°TVA : FR61393962089

FREDON PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

1er réseau au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes.

Arrivé le : 10°97 16 MARS 2026 Services Techniques

Arrivé le :

MAIRIE DE ST REMY de PROVENCE 13 MARS 2026 ST AM ARRIVEE 463

OVS

MAIRIE DE ST REMY
PLACE JULES PELLISSIER
13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Avignon, le 10/03/2026

A l'attention de Nicolas Dumas

Réf. courrier : **Rapport de visite n° RVCCP13_26_002**
Suivi par : ARCANGIOLI Dominique
Poste : 06.85.09.41.65
Email : leplatane@wanadoo.fr
Objet : **Chancre coloré**

Monsieur,

Le chancre coloré est une maladie spécifique au platane, virulente et contagieuse. Elle est due à un **champignon,** *Ceratocystis platani,* **qui provoque chaque année en PACA la mort de centaines de platanes.** Dans le but de limiter la propagation de cette maladie et afin d'organiser la lutte en région PACA, l'arrêté ministériel du 31 janvier 2025 rend la lutte obligatoire contre cette maladie.

Le territoire de la commune est situé dans **la zone infectée d'une zone délimitée d'enrayement**, et est donc soumis aux mesures suivantes :

- **L'abattage des platanes contaminés par le chancre coloré suivi d'un dessouchage ou d'une dévitalisation des souches** avant la période de végétation suivante.
- La mise en œuvre **de mesures de prophylaxie** afin d'empêcher la dissémination de ce parasite depuis un site contaminé vers des zones indemnes dans le cadre de travaux réalisés sur ou à proximité des platanes (dont travaux de terrassement, voirie et réseaux divers). Elles comprennent le **nettoyage et la désinfection des outils/ parties travaillantes et des engins** avant et après toute intervention (et entre chaque platane), et l'interdiction de déplacer la terre d'un site contaminé.

A titre d'information et compte tenu de la possibilité de contamination par les soudures racinaires existantes entre les platanes, les platanes situés à proximité des platanes contaminés sont considérés potentiellement contaminés. L'abattage des platanes potentiellement contaminés les plus proches ainsi que le dessouchage est conseillé afin de limiter l'extension de la maladie, où à défaut leur surveillance annuelle.

Dans le respect des directives définies dans l'arrêté ministériel, **un plan de surveillance** est mené par **le personnel du GDON de Marseille** sous le contrôle de la **FREDON Paca seul Organisme à Vocation Sanitaire** reconnue par les services de l'état (Ministère de l'Agriculture).

Dans le cadre de cette surveillance, nous vous informons que **des platanes concernés par les mesures de lutte** ont été identifiés (marquage des arbres à la peinture verte sauf inaccessibilité) **sur votre propriété** (voir précisions ci-jointes).

Suite à ce constat, une notification de mesures administratives vous sera très prochainement adressée par le Service Régional de l'Alimentation.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

FREDON PACA
Coordinateur Technique Chancre Coloré du Platane
Romain Caillard

GDON de Marseille
Le Technicien
Dominique ARCANGIOLI

FREDON
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

OVS

Référence courrier : **RVCCP13_26_002**

Références et localisation des platanes

Les platanes concernés sont marqués à la peinture verte sur le tronc (sauf inaccessibilité)
- Les platanes contaminés (« cérato » et « mort cérato ») ont été identifiés par un double trait de peinture verte
- Les platanes « potentiels » (voisins immédiats des précédents) ont été identifiés par un simple trait de peinture verte

Il(s) se situe(nt) sur la (les) parcelle(s) suivante(s) :

Commune	*N° RV*	*N° Foyer*	*Section*	*Parcelle*	*Nb d'arbres Total*	*Nb atteints*	*Nb potentiels*	*N° Analyse*	*N° Plan*	*Nouveau foyer*
SAINT-REMY-DE-PROVENCE	RVCCP13_26_002	13_26_002	HZ	Chemin la grande draille sud	2	1	1	2026PA3P5546	1	OUI
SAINT-REMY-DE-PROVENCE	RVCCP13_26_002	13_26_003	EI	Avenue André et Denis Pelissier	6	1	5	2026PA3P5545	2	OUI
SAINT-REMY-DE-PROVENCE	RVCCP13_26_002	13_26_004	BK	Route de Tarascon	20	5	15	2026PA3P5544	3	OUI

Plan N° 1 – SAINT-REMY-DE-PROVENCE - Chemin la grande draille sud

Les platanes concernés par ce rapport sont délimités par un trait violet. Les platanes en rouge doivent être abattus.

FREDON PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Plan N° 2 – SAINT-REMY-DE-PROVENCE - Avenue André et Denis Pelissier

Les platanes concernés par ce rapport sont délimités par un trait violet. Les platanes en rouge doivent être abattus.

FREDON PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Plan N° 3 – SAINT-REMY-DE-PROVENCE - Route de Tarascon

Les platanes concernés par ce rapport sont délimités par un trait violet. Les platanes en rouge doivent être abattus.

FREDON PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Glossaire

Sain : platane indemne de chancre coloré.
Potentiel : platane ne présentant pas de symptôme de chancre coloré mais potentiellement contaminé.
Cerato : platane atteint de chancre coloré.
Mort cerato : platane mort atteint du chancre coloré.

Vallis : platane résistant Vallis Clausa (nom commercial : Platanor).

Légende des cartes

Type de représentation :

1 platane — alignement — surface

Code couleur selon l'état sanitaire :

sain	sain	sain
cerato	cerato	cerato
mort cerato	mort cerato	mort cerato
potentiel	potentiel	potentiel
mort divers	mort divers	mort divers

Zone de 35m :

Autres indications :

vallis — vallis — vallis

Agréé par le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, par le Ministère de l'Ecologie
Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches-du-Rhône
Sécurité Alimentaire - Hydrologie - Agronomie - Environnement - Biologie Médicale - Biologie vétérinaire
Prévention - Dépistage - Contrôle - Conseil et Formation au service de la Santé et de l'Environnement

Technopôle de Château-Gombert - 29, rue Joliot-Curie - CS60006 - 13455 Marseille cedex 13
Tél. : 04 13 31 90 00 - Fax : 04 13 31 90 14 - lda13@departement13.fr
Siret : 221 300 015 01914

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

DESTINATAIRE
FREDON PACA ANTENNE AVIGNON

39 rue Alexandre Blanc

84000 AVIGNON

RAPPORT D'ANALYSES

Identification du producteur ou du bénéficiaire
ST-REMY-DE-PROVENCE

Date de réception : 20/01/2026
N° échantillon : V.2026.21-1-1
Réf. Client* : *2026PA3P5544

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON : Platanus sp.

T°C de l'échantillon à réception : Ambiante
Date de prélèvement : *20/01/2026*
Analysé le : 02/02/2026
Inspecteur : *MEI Marianne*

Type de lot : *Foyer*
Pays d'origine : *France*
Matrice : *Autres bois (Ecusson de Cambium)*

Nom de la commune du lieu de prélèvement : *ST-REMY-DE-PROVENCE*
Complément lieu de prélèvement : *ROUTE DE TARASCON ARBRE 14D*

RESULTATS

MYCOLOGIE VEGETALE

Analyse	Méthode	Principe	Résultat
*Détection de *Ceratocystis platani* (agent du chancre coloré du platane)	ANSES/LSV/MA075	PCR en temps réel	POSITIF

Validation technique de la biologie moléculaire faite le 04/02/2026 par Sophie TILIACOS

COMMENTAIRE(S) :

Marseille, le 04/02/2026

Sophie TILIACOS
Chef de service du Laboratoire de Contrôle Sanitaire Agronomie et Environnement

Le rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 1 page(s). L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
(*) paramètre non couvert par l'accréditation. (§) paramètre sous-traité
Les résultats sont rendus sans tenir compte des incertitudes liées à l'analyse. Ces incertitudes sont consultables sur demande au laboratoire.
Les informations en italique ont été transmises par le client. Le LDA13 s'exonère de toute responsabilité concernant ces informations.

Agréé par le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, par le Ministère de l'Ecologie
Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches-du-Rhône
Sécurité Alimentaire - Hydrologie - Agronomie - Environnement - Biologie Médicale - Biologie vétérinaire
Prévention - Dépistage - Contrôle - Conseil et Formation au service de la Santé et de l'Environnement

Technopôle de Château-Gombert - 29, rue Joliot-Curie - CS60006 - 13455 Marseille cedex 13
Tél. : 04 13 31 90 00 - Fax : 04 13 31 90 14 - lda13@departement13.fr
Siret : 221 300 015 01914

DESTINATAIRE
FREDON PACA ANTENNE AVIGNON

39 rue Alexandre Blanc

84000 AVIGNON

RAPPORT D'ANALYSES

Identification du producteur ou du bénéficiaire
ST-REMY-DE-PROVENCE

Date de réception : 20/01/2026
N° échantillon : V.2026.21-1-2
Réf. Client* : *2026PA3P5545

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON : Platanus sp.

T°C de l'échantillon à réception : Ambiante
Date de prélèvement : *20/01/2026*
Analysé le : 02/02/2026
Inspecteur : *MEI Marianne*

Type de lot : *Foyer*
Pays d'origine : *France*
Matrice : *Autres bois (Ecusson de Cambium)*

Nom de la commune du lieu de prélèvement : *ST-REMY-DE-PROVENCE*
Complément lieu de prélèvement : *AVENUE PELISSIER*

RESULTATS

MYCOLOGIE VEGETALE

Analyse	Méthode	Principe	Résultat
*Détection de *Ceratocystis platani* (agent du chancre coloré du platane)	ANSES/LSV/MA075	PCR en temps réel	POSITIF

Validation technique de la biologie moléculaire faite le 04/02/2026 par Sophie TILIACOS

COMMENTAIRE(S) :

Marseille, le 04/02/2026

Sophie TILIACOS
Chef de service du Laboratoire de Contrôle Sanitaire Agronomie et Environnement

Le rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 1 page(s). L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
(*) paramètre non couvert par l'accréditation. (§) paramètre sous-traité
Les résultats sont rendus sans tenir compte des incertitudes liées à l'analyse. Ces incertitudes sont consultables sur demande au laboratoire.
Les informations en italique ont été transmises par le client. Le LDA13 s'exonère de toute responsabilité concernant ces informations.

Agréé par le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, par le Ministère de l'Ecologie
Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches-du-Rhône
Sécurité Alimentaire - Hydrologie - Agronomie - Environnement - Biologie Médicale - Biologie vétérinaire
Prévention - Dépistage - Contrôle - Conseil et Formation au service de la Santé et de l'Environnement

Technopôle de Château-Gombert - 29, rue Joliot-Curie - CS60006 - 13455 Marseille cedex 13
Tél. : 04 13 31 90 00 - Fax : 04 13 31 90 14 - lda13@departement13.fr
Siret : 221 300 015 01914

DESTINATAIRE
FREDON PACA ANTENNE AVIGNON

39 rue Alexandre Blanc

84000 AVIGNON

RAPPORT D'ANALYSES

Identification du producteur ou du bénéficiaire
ST-REMY-DE-PROVENCE

Date de réception : 20/01/2026
N° échantillon : V.2026.21-1-3
Réf. Client* : *2026PA3P5546

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON : Platanus sp.

T°C de l'échantillon à réception : Ambiante
Date de prélèvement : *20/01/2026*
Analysé le : 02/02/2026
Inspecteur : *MEI Marianne*

Type de lot : *Foyer*
Matrice : *Autres bois (Ecusson de Cambium)*

Nom de la commune du lieu de prélèvement : *ST-REMY-DE-PROVENCE*
Complément lieu de prélèvement : *LA GRANDE DRAILLE SUD*

RESULTATS

MYCOLOGIE VEGETALE

Analyse	Méthode	Principe	Résultat
*Détection de *Ceratocystis platani* (agent du chancre coloré du platane)	ANSES/LSV/MA075	PCR en temps réel	POSITIF

Validation technique de la biologie moléculaire faite le 04/02/2026 par Sophie TILIACOS

COMMENTAIRE(S) :

Marseille, le 04/02/2026

Sophie TILIACOS
Chef de service du Laboratoire de Contrôle Sanitaire Agronomie et Environnement

Le rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 1 page(s). L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
(*) paramètre non couvert par l'accréditation. (§) paramètre sous-traité
Les résultats sont rendus sans tenir compte des incertitudes liées à l'analyse. Ces incertitudes sont consultables sur demande au laboratoire.
Les informations en italique ont été transmises par le client. Le LDA13 s'exonère de toute responsabilité concernant ces informations.